



Questions concernant mon avocat

Par **Rumba**, le **28/01/2014** à **12:02**

Bonjour,

Lors du jugement, mon avocat s'est fait représenter par un confrère et je ne l'ai su qu'en prenant connaissance du jugement, justement. Aurait-il dû m'avertir qu'il ne serait pas disponible ce jour-là et qu'il se ferait représenter ?

Par ailleurs, nous avons signé une convention d'honoraire, mais j'aimerais savoir sur quel montant sont prélevés les 10% : sur les dommages et intérêts alloués par le juge ou sur la somme finale due par mon adversaire.

Merci d'avance.

Par **cecile88**, le **19/03/2014** à **15:05**

Bonjour,

1) Oui, votre conseil aurait pu vous avertir, ne serait-ce que par courtoisie.

2) il faut lire votre convention d'honoraire, personne ne pourra le deviner à votre place...

cordialement,

Cécile

Par **liberte54**, le **20/03/2014** à **11:58**

est que je dois déclarer tous mes comptes bancaires même celui ouvert après ma nonconciliation je suis séparée depuis un an